## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction de la Cooperation et des Échanges Interuniversitaires Sous direction de la Formation du Perfectionnement l'Etranger et de l'Insertion

N° 397/D.C.E.I.U/2019

Alger, le **14-07-2019** 

## Messieurs les Présidents des Conférences Régionales des Universités du Centre et de l'Ouest

Objet : Résultats contrôle de la conformité réglementaire PNE 2019-2020 (session 3)

PJ: liste des candidats

J'ai l'honneur de vous transmettre <u>les résultats définitifs</u> de la conformité réglementaire des dossiers des doctorants non salariés, candidats à une formation résidentielle à l'étranger dans le cadre du programme PNE au titre de l'année 2019-2020 (session3).

Je vous prie de bien vouloir instruire le service compétent pour la diffusion de ces résultats auprès des établissements concernés, et de nous transmettre directement les compléments de dossiers avant le Mercredi 17 Juillet 2019, délai de rigueur. Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets à savoir :

- -Absence du Procès verbal de sélection.
- -Absence du certificat d'inscription en doctorat ou de l'attestation d'inscription.
- -Absence de l'Attestation de non activité.
- -Lettre d'accueil non conforme au modèle (durée ou année universitaire).

Pour les <u>autres compléments</u> ils pourront être remis le jour de l'évaluation avant l'entretien.

Considération distinguée